

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2026-2027



Corriger l'injustice territoriale



Havre du Fjord
toxicomanie & santé mentale . jeu . cyberdépendance

1er centre
certifié au
Québec
Dépendance &
santé mentale —
12-18 ans

Une affaire d'intérêt public :

La réadaptation résidentielle des
dépendances pour les adolescents
québécois et des Premières Nations

Miser sur la santé de nos adolescents, c'est investir dans l'avenir du Québec.

*Reconnaitre l'apport essentiel de la mission
publique de réadaptation résidentielle des
dépendances pour les adolescents qu'offrent ses
mandataires nationaux œuvrant depuis 40 ans
au service de la population québécoise.*

Déposé à
Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances du Québec

Havre du Fjord inc
Organisme national de réadaptation des
dépendances pour les adolescents
allochtones et autochtones

Saguenay, le 26 janvier 2026



Corriger l'injustice territoriale maintenant :

Régions vs grands centres : des ados sans les mêmes droits et chances d'accéder aux soins spécialisés de réadaptation résidentielle des dépendances au Québec

Qui nous sommes

Fondé en 1987, Le Havre du Fjord est le seul des quatre dispensateurs de services de réadaptation résidentielle des dépendances pour les ados situé en région éloignée, soit au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Son positionnement géographique facilite l'accessibilité territoriale à plusieurs régions périphériques et communautés des Premières Nations. Il est certifié et agrémenté.

Bien que Havre du Fjord et Portage assument la même mission de service public, offrir des services spécialisés de réadaptation résidentielle des dépendances pour les ados au Québec, les décisions gouvernementales ont créé une iniquité structurelle et financière. Seul Portage s'est vu octroyer un permis privé conventionné qui lui garantit un budget de fonctionnement à la hauteur de ses obligations.

Le problème

Une injustice historique en réadaptation résidentielle des dépendances pour les ados : dans tout le Québec, seul Portage – situé dans un grand centre – s'est vu octroyer un permis conventionné, assurant un financement récurrent et une stabilité que les ressources régionales n'ont jamais obtenu.

Une telle décision crée une inégalité systémique : un **adolescent des régions vaut moins (44 700\$), financièrement, qu'un adolescent traité dans un grand centre (92 504\$).**

Les bases de comparable en équité sont fondées sur les dernières données rendues disponibles dans les AS-471 2023-2024.



92 504 \$

C'est le montant que le MSSS octroi par *permis privé conventionné* pour le traitement d'un jeune dans les grands centres



44 700 \$

C'est le montant que le MSSS octroi par *entente de service CIUSSS et convention PSOC* pour le traitement d'un jeune dans les régions

Un financement juste n'est pas un avantage ; c'est une condition minimale pour offrir aux adolescents des régions le même droit à des services spécialisés de réadaptation résidentielle des dépendances que partout ailleurs au Québec.

La solution souhaitée

Monsieur le ministre, il est temps d'agir et de corriger cette injustice afin de restaurer l'équité à laquelle ces jeunes ont droit : un adolescent des régions ne peut plus valoir moins, financièrement, qu'un adolescent des grands centres.

Nous demandons l'octroi d'un permis conventionné pour le Havre du Fjord, tel qu'octroyé à l'organisme Portage à la fin des années 90 ou de tout autres engagement structurel et financier assurant la pérennité de l'équité.



Éléments de contexte

Dépendance et santé mentale

L'offre de service permet de désengorger le système



Grâce à son expertise unique en troubles concomitants, le Havre du Fjord occupe une fonction structurante dans le réseau jeunesse : en stabilisant les adolescents en amont, en prévenant l'aggravation des crises et en réduisant les hospitalisations évitables, l'établissement contribue directement à diminuer la pression sur la pédopsychiatrie et à réduire les délais d'accès aux services spécialisés au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Communauté des Premières Nations



Seul centre nordique en réadaptation jeunesse, le Havre du Fjord offre une accessibilité réelle aux adolescents des régions éloignées, dont plusieurs communautés des Premières Nations, qui représentent en moyenne 30 % des usagers admis. Sa localisation stratégique réduit les barrières d'accès et corrige les iniquités créées par la concentration des services dans les grands centres.

Le financement octroyé aux adolescents en région

Violation du principe d'un accès territorial équitable aux soins inscrit à la LSSS



Un adolescent bénéficiant des services au Havre du Fjord reçoit moins qu'un adolescent traité dans les grands centres : 44 700 \$ VS 92 504 \$.

Utilisation sous-optimale...

Vraiment !?



Avec un taux d'occupation moyen de 92 % sur cinq ans, le Havre du Fjord démontre que la demande est non seulement constante, mais supérieure à l'offre, confirmant que les enjeux de sous-utilisation relèvent de la fragmentation du réseau et de la centralisation des services dans les grands centres, et non d'un manque de besoins, ce qui fait du Havre du Fjord un levier régional essentiel pour assurer un accès équitable aux services spécialisés.



Table des matières

À propos du Havre du Fjord	6
Le réseau national : quatre organismes au cœur de la réadaptation résidentielle des adolescents	7
Sous-utilisation apparente des services	9
L'impact social et économique	11
Les récentes données sont préoccupantes	13
L'État sous-finance ceux à qui il confie sa propre mission	15
Un même besoin, un même mandat... quand l'iniquité structurelle devient financière, ce sont les ados des régions qui en paient le prix	17
La solution qui permet de corriger l'injustice de l'iniquité	19



À propos du Havre du Fjord

40 ans d'offre de services

1er centre
certifié au
Québec

Dépendance &
santé mentale —
12-18 ans

Le Havre du Fjord est un organisme national qui a pour mission la réadaptation résidentielle des dépendances pour les adolescents et services aux parents et à l'entourage que l'adolescent ayant un trouble de l'usage soit bénéficiaire de nos services ou non. Le Havre du Fjord est un organisme certifié et Agrémenté par Agrément Canada.

Fondé en 1987, son siège social est situé au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Situé au cœur d'un vaste territoire, le Havre du Fjord bénéficie d'un emplacement qui lui permet de desservir efficacement plusieurs régions périphériques ainsi que des communautés des Premières Nations, assurant une accessibilité essentielle à des services spécialisés autrement difficiles d'accès contribuant ainsi à réduire les iniquités en matière de services.

Régions et communautés desservies

Régions administratives :

(02) Saguenay-Lac-St-Jean
(09) Côte-Nord
(01) Bas-Saint-Laurent
(12) Chaudière-Appalaches
(06) Montréal
(10) Nord-du-Québec

Communautés des Premières Nations :

Baie-James
Lac-Simon
Maliotenam
Mashteuiatsh
Obedjiwan
Pessamit
La Romaine
Uashat

Quelques chiffres

2 000 +
adolescents admis



4 000 +
parents ou tuteurs suivis



225 000 +
personnes informées et
sensibilisées



30%
des usagers admis proviennent
des communautés des
Premières Nations



81%
des usagers admis présentent
un trouble concomitant
dépendance & santé mentale





Le réseau national : quatre organismes au cœur de la réadaptation résidentielle des adolescents

*L'offre de services vs les besoins de services*¹

	Portage	Grand Chemin	Pavillon Nouveau Point de Vue	Havre du Fjord
Année de constitution	1991	1992	1992	1987
Régions administratives <i>Siège social / Point de services spécialisés toxico 12-17 ans</i>	06 / 12	06 / 04-03	14	02
Statut légal	Organisme communautaire <i>Loi sur les compagnies, L.R.Q., chap. C-38, a. 218 (S-4.2, r. 0.1) Certifié (Art. 346.0.1)</i>			
Offre de service	Services spécialisés toxicomanie — Réadaptation interne et externe 12-17 ans - Entourage			

Au Québec, la réadaptation résidentielle en dépendance destinée aux adolescents constitue un service spécialisé essentiel, mais encore largement sous-dimensionné par rapport aux besoins réels de la population jeunesse.

Le réseau provincial repose actuellement sur quatre organismes nationaux ayant le mandat d'offrir ces services spécialisés de réadaptation résidentielle des dépendances à des adolescents: Le Havre du Fjord, Le Grand Chemin, Pavillon du Nouveau Point de Vue et Portage.

Ensemble, ces organismes disposent de 107 lits au permis, dont 85 lits (dressés) réellement accessibles, pour l'ensemble du territoire québécois.

La capacité de répondre aux besoins réels de ce réseau national représente seulement **6,8 %** de la demande réelle, estimée à **5 875 adolescents** nécessitant une place en réadaptation résidentielle chaque année, un écart majeur révélant un réseau provincial largement insuffisant en termes de lits dressés pour répondre aux besoins réels et ce en considérant les 107 lits au permis.

¹ RISQ, CRI2018. (2018). Estimation des besoins de services jeunesse en dépendance : expérimentation du modèle en Mauricie-Centre-du-Québec_Centre de recherche et d'intervention sur les substances psychoactives — Québec (RISQ).



Cette insuffisance structurelle est aggravée par une répartition géographique inéquitable de l'offre nationale : plus de **91,6 %** des services résidentiels destinés aux adolescents en dépendance sont concentrés dans la région métropolitaine de Montréal et ses périphéries, contre **8,4 %** en régions éloignées. Cette concentration crée des obstacles considérables pour les jeunes vivant en région, particulièrement ceux des communautés éloignées et des Premières Nations, qui doivent souvent composer avec l'éloignement, les ruptures de services et une moindre continuité de soins.

Dans ce contexte, certains organismes jouent un rôle crucial pour assurer une véritable accessibilité provinciale. Le Havre du Fjord, par exemple, est le seul centre situé en territoire nordique, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Cette implantation stratégique permet de réduire les barrières d'accès pour les adolescents des régions éloignées et pour plusieurs communautés autochtones, contribuant ainsi à corriger une partie des inégalités territoriales persistantes dans le réseau québécois.



Sous-utilisation apparente des services

L'interprétation actuelle des instances publiques selon laquelle les services résidentiels en dépendance jeunesse seraient sous-utilisés ne correspond pas à la réalité documentée sur le terrain. Les données scientifiques, les constats cliniques et les analyses provinciales démontrent que les besoins sont bien présents, importants et en croissance, mais que l'accès défaillant aux services spécialisés en limite artificiellement l'utilisation.

Les recherches sont claires : un faible taux d'utilisation qui s'explique par des obstacles systémiques. Le taux de pénétration des services spécialisés² ne traduit pas un faible besoin, mais bien :

- Une pénurie de ressources humaines qualifiées ;
- Des délais d'accès importants ;
- L'absence d'un modèle provincial standardisé ;
- La concentration géographique des services ;
- Un système fragmenté, mal coordonné et sous-financé.

Ces facteurs créent un engorgement en amont, forçant les adolescents à emprunter des trajectoires plus complexes (urgence, itinérance, DPJ, judiciarisation), ce qui augmente les coûts sociaux et sanitaires.



Les taux d'occupation ne sont pas un indicateur de surcapacité :

Le Guide de pratique en intervention précoce en dépendance jeunesse³ est clair ; les taux d'occupation inférieurs aux capacités théoriques ne doivent jamais être interprétés comme un manque de besoins, mais plutôt comme le signe d'un système trop difficile d'accès pour les jeunes et leurs familles.

Des conséquences lourdes d'un système mal arrimé

La fragmentation et les délais entraînent :

- Un désengagement des jeunes ;
- Une aggravation des situations ;
- Une augmentation des visites aux urgences ;
- Une pression accrue sur les services policiers et judiciaires.

Une conclusion claire : les besoins dépassent l'offre.

² Tremblay, J., Bertrand, K., Blanchette-Martin, N., Rush, B., Savard, A.-C., L'Espérance, N., & Genois, R. (2019). Estimation of needs for Addiction Services: A Youth Model. Journal of Studies on Alcohol and Drugs, Supplement, (s18), 64-75 (2019)

³ Bertrand, K., Haig, T., Côté, C., Blanchette-Martin, N., & Saint-Jacques, M. (2025). Guide de pratique en intervention précoce en dépendance auprès des jeunes de 12 à 25 ans : substances psychoactives, jeux de hasard et d'argent et utilisation d'Internet. Montréal, Québec : Institut universitaire sur les dépendances (IUD), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal)



Les données ne convergent pas toutes vers la même réalité.

La capacité actuelle ne suffit pas à répondre à la demande réelle et croissante en dépendance jeunesse. L'idée d'une surcapacité repose sur une lecture partielle des données et occulte les barrières d'accès bien documentées depuis le Rapport MAJT,⁴ qui soulignait déjà les mêmes problèmes : délais, fragmentation et manque de coordination intersectorielle.

Des besoins avérés, non comptabilisés adéquatement

Le modèle d'analyse utilisé par les instances gouvernementales n'inclut pas deux populations significatives, soit les adolescents présentant une utilisation problématique d'Internet (UPI), estimée entre 4 et 7 % de la population, ainsi que les jeunes de 18 à 21 ans, groupe particulièrement vulnérable et encore peu desservi.⁵

En terminant, les constats sont éloquentes :

les services demeurent « majoritairement concentrés dans les grands centres urbains, laissant les régions éloignées, rurales et autochtones sous-desservies ».

Cette réalité confirme la nécessité d'un modèle provincial plus cohérent, mieux structuré et plus équitable afin que tous les adolescents, peu importe leur région ou leur origine, aient accès à un continuum de services spécialisés qui répond réellement à leurs besoins.

Enfin, il importe de rappeler que bien que les organismes de réadaptation résidentielle assument une véritable mission de service public, leur reconnaissance et leur financement varient considérablement d'un centre à l'autre, créant une iniquité structurelle qui affecte directement la qualité et la stabilité des services offerts aux jeunes, particulièrement en région et auprès des Premières Nations.



Les données présentées résultent d'une analyse quantitative réalisée à partir de plusieurs documents de référence reconnus, notamment ceux portant sur l'estimation des besoins en services et sur les cibles de taux de pénétration recommandées pour les services spécialisés en dépendance jeunesse.

4 RISQ. (2018). *Estimation des besoins de services jeunesse en dépendance : expérimentation du modèle en Mauricie-Centre-du-Québec*. Centre de recherche et d'intervention sur les substances psychoactives — Québec (RISQ)

5 Bertout, C. (2025). *Exploration des relations interpersonnelles des jeunes de 15 à 25 ans en traitement pour une utilisation problématique d'internet* (Thèse de spécialisation, Baccalauréat en psychologie, Université du Québec à Montréal). Sous la supervision de Magali Dufour.)



L'impact social et économique

L'offre de service nationale en réadaptation résidentielle des dépendances pour les adolescents – incluant les jeunes des Premières Nations – constitue un investissement stratégique pour l'avenir du Québec.



Impact social

Offrir le bon service au bon moment

permet de protéger une génération et réduire le glissement vers des trajectoires beaucoup plus complexes. Les recherches au Québec permettent de démontrer que lorsque l'accès au bon niveau de soins, au bon moment, est difficile ou que le niveau de soins est inadéquat, il y a une détérioration importante de l'état de la personne.

Cette réalité a pour effet de pousser un nombre important d'adolescents à glisser vers des trajectoires de vie beaucoup plus complexes et plus lourdes de conséquences, telles que :

- L'itinérance jeunesse : 44 % des jeunes placés en centre jeunesse ont vécu un ou plusieurs épisodes d'itinérance.
- Au Québec, de 2013 à 2022, le taux d'infractions sexuelles a plus que doublé. Il est passé de 66,3 infractions pour 100 000 personnes en 2013 à 139,2 infractions pour 100 000 personnes en 2023. Parmi tous les



44%

des jeunes placés en centre jeunesse ont vécu un ou plusieurs épisodes d'itinérance⁶

groupes d'âge, les jeunes de 12 à 19 ans sont ceux ayant les taux d'agressions sexuelles les plus élevés.⁷

- La judiciarisation juvénile : également en hausse et particulièrement fréquente chez les jeunes non traités pour des troubles concomitants de dépendance et de santé mentale.
- Augmentation importante des diagnostics de santé mentale chez les adolescents, soit 1 adolescent sur 5 présentement au Québec, provoquant des hospitalisations et visites répétées aux urgences.

⁶ Goyette, Martin, Alexandre Blanchet, Celine Bellot, Jérémy Boisvert-Viens, Annie Fontaine. (2022). Itinérance, judiciarisation et marginalisation des jeunes ex-placés au Québec, Chaire de recherche sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables. Dans <https://edjep.ca/publications/>

⁷ INSPQ, Les Résonances, [En ligne] : 27 octobre 2025



Impact économique

Un investissement rentable pour l'État en réduction de coûts associés aux trajectoires complexes :

- Les jeunes en situation d'itinérance génèrent des coûts récurrents élevés (*hébergement d'urgence, police, santé, justice*), nettement supérieurs à ceux de la réadaptation spécialisée ;
- La judiciarisation juvénile représente également une dépense majeure comparée au coût des services de réadaptation résidentielle des dépendances pour les ados ;
- Réduire la pression sur les urgences, les hospitalisations répétées et les services sociaux ;
- Éviter la création de trajectoires de dépendance adulte, beaucoup plus coûteuses en termes de santé, de sécurité publique et de productivité.



Ces trajectoires sont identifiées dans les recherches comme évitables lorsqu'un soutien clinique spécialisé est offert de manière précoce et qu'il est facilement accessible.

L'accès aux services en santé et services sociaux est un enjeu très documenté au Québec. Les recherches disponibles soulignent aussi l'enjeu d'équité territoriale inscrit à la LSSSS, mettant en évidence une iniquité persistante entre les régions et les grands centres.

La reconnaissance de mission de réadaptation résidentielle des dépendances de l'offre nationale corrigerait ces disparités en assurant un accès comparable à tous les adolescents, y compris ceux des Premières Nations, qui sont surreprésentés dans les problématiques concomitantes et sous-desservis par le réseau actuel.

La reconnaissance de l'offre nationale contribuerait à :

- ✓ Améliorer l'accessibilité des services spécialisés ;
- ✓ Éviter l'intervention de la protection de la jeunesse ou à en réduire la durée d'utilisation ;
- ✓ Réduire les risques qu'un adolescent bascule vers des trajectoires beaucoup plus complexes ;
- ✓ Réduire les effets intergénérationnels des dépendances ;
- ✓ Réduire la pression sur le système de santé en offrant un meilleur accès au bon service, au bon moment ;
- ✓ Diminuer l'absentéisme scolaire et augmenter les chances de réinsertion, ce qui renforce à long terme la participation économique des jeunes.



Les récentes données sont préoccupantes

Au Québec, l'état de santé mentale des adolescents, combiné au portrait actuel des services spécialisés en réadaptation résidentielle des dépendances, suscite une inquiétude croissante dans l'ensemble des régions, tout comme au sein des communautés des Premières Nations.

Nous sommes face à la réalité où de plus en plus de jeunes présentent des signes de détresse psychologique, des difficultés liées à l'anxiété, à la dépression ou encore à l'usage problématique de substances psychoactives, de jeu et d'internet. Cette réalité, que les intervenants observent au quotidien, révèle une tendance nette : le portrait s'alourdit d'année en année.

Sans entrer dans les chiffres, les données disponibles parlent d'elles-mêmes. Elles

montrent une progression marquée du nombre de jeunes nécessitant un soutien spécialisé, une hausse des problématiques concomitantes et une présence accrue de symptômes sévères.

Les jeunes issus des Premières Nations sont particulièrement touchés, en raison de facteurs socio-historiques et culturels qui amplifient les vulnérabilités, mais aussi en raison d'un accès encore trop limité à des services adaptés et continu.

Au Québec, l'état de santé mentale de nos adolescents et particulièrement celle de nos jeunes filles préoccupe la santé publique avec une prévalence plus forte à se présenter aux urgences pour des idéations suicidaires.

Cette situation n'est pas seulement préoccupante : elle est déterminante pour l'avenir de toute une génération.



1/5

Les diagnostics de troubles anxieux et dépressifs explosent :

1 adolescent sur 5 présente un trouble anxieux diagnostiqué, une tendance en hausse depuis plus de dix ans.⁸



44%

L'itinérance chez les adolescents en augmentation marquée :

44 % des jeunes placés en centre jeunesse ont vécu un ou plusieurs épisodes d'itinérance, générant des coûts importants pour les services sociaux, la sécurité publique et le réseau de la santé.



10-13%

Criminalité juvénile, tendance à la hausse :

Après une longue période de déclin, la criminalité juvénile est en hausse au Québec. Une augmentation de 10 % pour les crimes violents et de 13 % pour les crimes contre les biens chez les mineurs.⁹

⁸ Statistique Canada, StatSCANplus, [Les problèmes de santé mentale sont en hausse chez les jeunes](#), [En ligne], consulté le 10 janvier 2026

⁹ Gouvernement du Canada, Ministère de la Justice Canada, Précis des faits, [Statistiques sur les crimes commis par les jeunes et déclarés par la police au Canada](#), 2023, PDF, janvier 2025 En ligne, consulté le 10 janvier 2026.



Grâce à sa double certification en dépendance et santé mentale, **le Havre du Fjord joue un rôle essentiel dans le réseau jeunesse en intervenant auprès d'adolescents présentant des troubles concomitants** – un profil clinique qui représente une part importante des demandes complexes adressées à la pédopsychiatrie.

En offrant un environnement thérapeutique structuré, intensif et sécurisant, reconnu pour la qualité de son expertise en troubles mixtes en 2019, le Havre du Fjord parvient à stabiliser les jeunes en amont, à prévenir l'aggravation des crises et à réduire les besoins d'hospitalisation.

Le Havre du Fjord contribue ainsi directement à diminuer la pression sur les services de deuxième ligne en pédopsychiatrie.

En consolidant son rôle dans le continuum de soins, cette double expertise permet non seulement d'éviter des trajectoires lourdes et coûteuses, mais aussi d'assurer aux jeunes et à leurs familles un accès plus rapide à des services adaptés, tout en allégeant significativement la charge des services spécialisés en santé mentale.

En complément, selon les données sur les patients et le temps d'attente moyen présentées dans l'outil concernant les patients en attente en date du 31 mars 2023, l'attente au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour qu'un adolescent puisse accéder aux services spécialisés était de 200 jours.¹⁰

200 jours



L'attente au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour qu'un adolescent puisse accéder aux services spécialisés.



L'état sous-finance ceux à qui il confie sa propre mission

L'offre de service nationale en réadaptation résidentielle des dépendances pour les adolescents – incluant les jeunes des Premières Nations – constitue un investissement stratégique pour l'avenir du Québec.

Monsieur le ministre...

Depuis plus de trente ans, le Québec maintient une iniquité structurelle et financière dans la réadaptation résidentielle des dépendances destinée aux adolescents. Alors que l'État reconnaît depuis les années 1990 que les jeunes peuvent souffrir d'un trouble de l'usage de substances au même titre que les adultes, il n'a jamais accordé une reconnaissance équivalente aux organismes nationaux mandataires qui assument pourtant cette mission publique essentielle auprès des adolescents.

Dès le début des années 1990, l'intégration des services de réadaptation des dépendances jeunesse externes au sein du réseau public a été officialisée et reconnue. À la fin de cette même décennie, le

gouvernement a octroyé un permis conventionné uniquement à l'organisme Portage, confirmant ainsi de manière explicite la nature publique des services spécialisés de réadaptation résidentielle en dépendance jeunesse.

Pourtant, les autres organismes assumant la même mission, et pourtant bien ancrés dans l'offre nationale, tels que le Havre du Fjord, ont été maintenus dans un modèle de gestion privée sous-financé, en contradiction directe avec les principes d'équité territoriale inscrits dans la LSSSS. Cette décision historique a engendré un système à deux vitesses, où la stabilité, l'offre de services et la continuité des soins dépendent désormais du statut administratif attribué par l'État.

	Portage	Grand Chemin	Pavillon Nouveau Point de Vue	Havre du Fjord
Sources de financement	Santé et Services sociaux Québec 	Centre intégré de santé et de services sociaux Québec 		
Mécanismes de financement	Privé conventionné Convention de financement et règles générales	Privé non conventionné PSOC : — Mission globale — Entente de services — Autres financements		

Le constat est clair : pour une même mission publique, la reconnaissance, le financement et les mécanismes de suivi varient d'un organisme à l'autre et d'une région à l'autre, entraînant ainsi une application inéquitable du financement sur l'ensemble du territoire.

Or, la conséquence financière ne touche pas d'abord les organismes : elle frappe directement les adolescents et leurs familles. Lorsqu'un jeune en région est financé à **44 700 \$**, il n'est pas soutenu au même niveau qu'un jeune d'un grand centre, financé à **92 504 \$**.

Cet état de fait a pour effet qu'il perd l'accès stable et continu auquel il a droit, s'exposant ainsi à un risque réel et imminent de rupture de services spécialisés. Les jeunes des régions, incluant ceux issus des Premières Nations, reçoivent moins de soutien pour des besoins pourtant équivalents, fragilisant leur parcours de rétablissement, fragmentant leur trajectoire de soins et compromettant l'accès aux services spécialisés là où ils sont tout autant nécessaires.

Le financement octroyé aux adolescents en région viole le principe d'un accès territorial équitable aux soins inscrit à la LSSS



92 504 \$

C'est le montant que le MSSS octroi par *permis privé conventionné* pour le traitement d'un jeune dans les grands centres



44 700 \$

C'est le montant que le MSSS octroi par *entente de service CIUSSS et convention PSOC* pour le traitement d'un jeune dans les régions*

*Les bases de comparable en équité sont fondées sur les dernières données rendues disponibles dans les AS-471 2023-2024.



Un même besoin, un même mandat... quand l'iniquité structurelle devient financière, ce sont les ados des régions qui en paient le prix

Le sous-financement ou l'absence d'entente constitue un manquement au devoir d'agir. Cette situation n'est plus soutenable, ni sur le plan social, ni sur le plan économique, ni sur celui de la santé publique.



*Lorsque l'iniquité structurelle se transforme en iniquité financière, ses effets ne sont pas abstraits : **ce sont les adolescents des régions, et leurs familles, qui en subissent directement les conséquences.***

Reconnaître pleinement la mission publique du Havre du Fjord pour ses services spécialisés n'est pas qu'une question administrative : c'est une question d'accès, de santé publique et d'équité sociale.

Une telle reconnaissance permettrait :

Un accès territorial réellement équitable, afin que les adolescents et leurs familles en région puissent recevoir le même niveau de services spécialisés en réadaptation résidentielle que ceux des grands centres.



 Une meilleure visibilité des services, facilitant l'orientation dans la trajectoire de soins, tant pour les familles que pour les partenaires, et évitant que des jeunes passent à travers les mailles du filet, faute d'information ou de clarté dans l'offre.



Une légitimation officielle de la mission publique, renforçant la confiance des usagers et de leurs proches, particulièrement dans un contexte où la stigmatisation demeure un frein important à la demande d'aide.



Un financement public stable, permettant d'augmenter la capacité d'accueil, d'améliorer l'accès, de diversifier les services offerts et d'agir comme acteur pleinement intégré au réseau public.



Une harmonisation provinciale des trajectoires de services, réduisant les inégalités régionales et assurant que chaque adolescent obtienne le bon service, au bon moment et au bon niveau d'intensité.



La préservation des expertises spécialisées, essentielles au maintien d'une offre de soins pour les adolescents et leurs familles, une expertise aujourd'hui menacée par la précarité financière et le manque de reconnaissance officielle.



Les risques pour les ados des régions sont bien réels. C'est pourquoi nous vous demandons de corriger cette injustice historique en reconnaissant formellement la mission publique que l'État a lui-même confiée au Havre du Fjord et en assurant enfin un financement équitable.

Redonner au Havre du Fjord la place et les moyens qui lui reviennent, c'est garantir qu'un adolescent, allochtone ou autochtone, qu'il vive en région ou en grand centre, bénéficie des mêmes droits, des mêmes soins et des mêmes chances de rétablissement.

Car au-delà des chiffres et des structures administratives, ce sont avant tout des trajectoires de vie qui sont en jeu.



Il est important de préciser que cette iniquité a été reconnue et appuyée par M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux et par Mme. Andrée Laforest, ministre responsable des régions et ce, jusqu'au moment de leur départ. Ensuite, le dossier fût porté à l'attention du député de Jonquière M. Yannick Gagnon.



Monsieur le ministre...

L'iniquité financière ne touche pas d'abord les organismes: elle frappe de plein fouet les adolescents et leurs familles. Lorsqu'un jeune en région n'est pas financé au même niveau qu'un jeune d'un grand centre, il perd l'accès stable et continu auquel il a droit, et se retrouve exposé à un risque réel et imminent de rupture de services spécialisés.



La solution qui permet de corriger l'injustice de l'iniquité

Depuis 2021, nous avons multiplié les démarches auprès des instances publiques et politiques. Elles nous ont entendus, soutenus, et permis de croire que la résolution de cette iniquité était enfin à portée de main. Pourtant, les récents changements socio-politiques et le départ de plusieurs décideurs ont interrompu un processus qui était pratiquement abouti, laissant en suspens une solution pourtant simple, documentée et déjà reconnue par vos propres collègues ministres.

Aujourd'hui, assurer la cohérence du réseau et la visibilité des missions nationales exige une décision claire du ministère des Finances: **reconnaître officiellement la mission publique assumée par le Havre du Fjord**, seul organisme national implanté en région éloignée, et corriger l'écart de financement qui fragilise désormais la continuité même des services.

*Le maintien de cette iniquité met directement en danger les adolescents et leurs familles, les exposant à des ruptures de soins essentiels et **entraînant pour l'État des coûts sociaux et économiques prévisibles et évitables.***

Ces constats ne reposent pas sur une opinion, mais sur des analyses comparatives rigoureuses: aucune justification légale, clinique ou opérationnelle ne soutient l'écart actuel. Il découle uniquement d'un modèle de reconnaissance ministérielle fragmenté, qui traite inégalement des organismes pourtant mandatés pour une même mission publique.



Monsieur le ministre... Il est temps d'agir.

Un adolescent des régions ne peut plus valoir moins, financièrement, qu'un adolescent d'un grand centre. Restaurer l'équité, c'est protéger des trajectoires de vie, stabiliser un réseau fragilisé et éviter des coûts beaucoup plus élevés à long terme.

C'est pourquoi nous demandons au ministre des Finances d'accorder au Havre du Fjord la reconnaissance formelle de sa mission publique par l'octroi d'un permis conventionné, comme celui accordé à Portage à la fin des années 1990, ou à défaut, de mettre en place tout engagement structurel et financier garantissant la pérennité d'un financement équitable pour les adolescents du Québec.



2187 rue Bonneau, Jonquière (Québec), G7S 4B3



administration@havredufjord.com



Havre du Fjord
toxicomanie & santé mentale . jeu . cyberdépendance